



COMITE DE SPELEOLOGIE REGIONAL

MIDI-PYRENEES

7, Rue André Citroën - 31130 BALMA
Tél./Fax : 05 61 11 71 60 Email : comite.speleo.midipy@free.fr
Site internet : <http://comite.speleo.midipy.free.fr>

EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE DE SPELEOLOGIE

REUNION DU 12 MARS 2005
COMPTE RENDU

ETAIENT PRESENTS :

- Alain DEJEAN : CTR Sport Adapté.
- Philippe BONNET : Membre du comité directeur du CSR,
- Denise SOULIER : Trésorière du CSR,
- Lara BAUDONNET : Représentante féminine, CDS de l'Aveyron,
- Frédéric LE MOAL : Correspondant du CDS de l'Aveyron,
- Laurent MAFFRE : Correspondant du CDS de la Haute-Garonne,
- Philippe DUCASSE : Correspondant du CDS du Gers,
- Carole DESCHAMPS : Représentante féminine, suppléante au correspondant du CDS du Lot,
- Michel BOF : Correspondant du CDS des Hautes-Pyrénées,
- Bruno NURISSO : Président adjoint du CSR - Président du CDS des Hautes-Pyrénées,
- Laurent RUIZ : Correspondant du CDS du Tarn,
- Olivier CARPENTIER : Président du CDS du Tarn et Garonne,
- Clémence DELPECH : Présidente de la commission jeune du CSR.
- Eric ALEXIS : Conseiller Technique National.

ETAIENT EXCUSES :

- Thierry VALENCOURT : Président de la commission régionale canyon.
- Olivier GUERARD : Président de la commission régionale enseignement, correspondant du CDS de l'Ariège.



VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION ETR du 26 juin 2004 :

Le compte rendu de la réunion du 11 décembre 2004 est modifié par Philippe BONNET au paragraphe des JNS 2004, comme suit :

CDS 46 : Organisation basée sur un encadrement fait par les clubs (en fait inter clubs 2 ou 3) le CDS faisant le programme global, la publicité (affiches, info de la presse, ...) et prenant à sa charge les coûts.

Vous pouvez retrouver le compte rendu modifié et définitif sur le site Internet du CSR.

ANNUAIRE :

L'annuaire a été mis à jour. Cf. copie jointe à ce compte rendu. Seule l'adresse mail de Carole DESCHAMP a été modifiée.

FONCTIONNEMENT : PROJET D'ACTION :

Le comité régional est sur le point d'adopter un projet de développement dans lequel sera positionné l'ETR. En 2005 il ne sera pas adopté de projet d'action pour l'ETR qui attendra pour cela que le projet de développement du CSR soit opérationnel.

SPELOLOGIE ET HANDICAP :

Lors de la réunion du 11 décembre 2004 devant notre méconnaissance de la problématique sport et handicap l'ETR avait souhaité inviter Alain DEJEAN, CTR sport adapté, afin qu'il nous aide à élaborer un projet.

Alain DEJEAN nous présente rapidement le contexte fédéral du sport et handicap :

En France il y a 25000 licenciés à la FFSA.

En Midi Pyrénées 15 000 personnes sont repérées en situation de handicap mental, le comité régional de sport adapté compte 1700 licenciés, 55 clubs ou sections de club rattachées à des établissements.

A cela s'ajoute les licenciés des fédérations handisport et les sourds et malentendant.

Réglementation de l'encadrement :

Les BEES de spéléologie ont toutes les prérogatives pour encadrer professionnellement un public handicapé. Malgré cela Alain DEJEAN nous recommande de nous associer à un spécialiste du handicap dans nos futurs projets, notamment en travaillant avec un titulaire du BEES option "Activités Physiques et Sportives Adaptées".

Faisabilité technique et intérêt pour la spéléologie :

La directive nationale d'orientation du MJSVA de 2005 positionne à nouveau le sport et handicap comme une priorité. Il est à noter que ce dossier doit être positionné dans le contexte législatif plus global de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Alain DEJEAN nous rassure sur le fait que la spéléologie est un support tout à fait adapté pour une pratique sportive des personnes handicapées, ceci bien sur en fonction des capacités très variables des personnes handicapées. Pour une même pathologie deux individus n'auront pas forcément les mêmes aptitudes face à la discipline.

Alain DEJEAN nous propose simplement d'afficher notre ouverture par rapport à cette problématique, précisant qu'au regard du droit du citoyen on ne peut pas exclure ce public.

Les établissements spécialisés développent des programmes d'activités physiques permettant aux handicapés de pratiquer tout au long de l'année. La spéléologie pourrait s'intégrer dans un programme à raison d'une ou de 3 ou 4 sorties annuelles.

Le schéma le plus approprié semble être un partenariat entre un club spéléo motivé avec un club ou une section de club sport adapté oeuvrant dans un établissement.

Alain DEJEAN propose de nous transmettre d'ici la fin du premier semestre 2005 une liste des clubs de sport adapté intéressés par une pratique de la spéléologie.

Les membres de l'ETR devront mobiliser les clubs FFS sur la base de la liste fournie par Alain DEJEAN.

FORMATION et EDS :

Initiateur 2005 :

En l'absence d'Olivier GUERARD nous ne pouvons pas faire de point précis concernant les formations 2005 engagées.

Laurent MAFFRE se charge de nous faire transmettre un budget prévisionnel du stage initiateur qui se déroulera en Haute Garonne. Il demandera également à Cécile MORLEC de préciser ces besoins concernant ce stage, afin que l'E.T.R. puisse se positionner techniquement et financièrement.

EDS :

Il est décidé d'adopter une répartition plus solidaire des vacances ETR sur les différentes écoles départementales de la région.

Pour cela chaque responsable d'école doit envoyer à Eric ALEXIS le budget prévisionnel 2005, qui soumettra après analyse une répartition des vacances 2005.

LES JEUNES EN MIDI-PYRENEES :

Rencontres Régionales des Jeunes Spéléologues de Midi Pyrénées :

Carole DESCHAMPS nous présente un point de l'organisation des prochaines rencontres régionales des jeunes spéléologues de Midi Pyrénées.

Ces rencontres se tiendront le premier week end de juin, autour de la grotte de la Pucelle. Les bulletins d'inscriptions seront diffusés dans le prochain spéléoc qui devrait être envoyé courant mars. Le coût du week end s'élève (hébergement, restauration, inscription) à 22 euros. 3 euros seront demandés pour la location du matériel.

Il est demandé à Carol de préparer des supports de présentation des rencontres qui seront exposés sur le stand du CSR lors du prochain rassemblement régional d'Aspet.

Le budget de l'action est en cours d'élaboration. Le soutien financier de différents partenaires est à l'étude. Denise SOULIER et Eric ALEXIS accompagneront les organisateurs sur ce point notamment.

Chaque correspondant ETR devra se faire le relais de ces rencontres auprès des clubs de son département, afin de permettre à cette manifestation d'être encore cette année un véritable succès.

Inter clubs et camp jeune :

Clémence DELPECH nous informe qu'un camp jeune se tiendra du 30 avril et du 1^{er} mai à Arbas en Haute Garonne.

Michel BOF nous informe qu'il organise un camp du 23 au 31 juillet en Espagne. Il précise que tous les jeunes de la région sont les bienvenus.

Correspondant jeune dans les départements :

Clémence DELPECH regrette l'absence de correspondant jeune dans les départements de l'Aveyron et du Lot. Les représentants de ces départements se sont engagés à aider Clémence dans la structuration de son réseau de jeunes.

MATERIEL TECHNIQUE EN REGION :

Suite à la difficulté soulevée par la commission jeune pour obtenir du matériel technique pour chacun de ces organisations (camp, stage, etc), le comité directeur de du CSR du mois de janvier, a demandé à l'ETR de tenter de trouver une solution.

3 pistes sont envisagées :

1 - Location de matériel aux clubs et aux CDS : après avoir dresser une carte et un inventaire du matériel disponible dans les clubs et les CDS, une location de ce matériel pour être proposée aux clubs et CDS par le CSR pour toutes les manifestations organisées par ce dernier.

Les limites de cette solution sont les contraintes imposées par la norme n°XP S 72-701 de juin 2004 qui est expérimental. Les Ecoles (spéléo, canyon et plongé) de la FFS mène un travail de réflexion sur cette norme et présenteront le résultat de leur travail pendant les journées d'études 2005. Une proposition de modification de cette norme sera peut être fait à l'AFNOR. Dans l'attente de la norme définitive et du positionnement de la FFS sur cette question il est préférable de mettre en attente toute solution passant par la location du matériel de clubs ou de CDS.

2 – Constitution d'un lot régional : Clémence DELPECH est chargé de réaliser un devis pour l'acquisition d'un lot de matériel et un prévisionnel d'utilisation.

3 – Lors du prochain camp à ASPET, Clémence demandera à chaque participant de venir avec 1 lot de matériel collectif (elle précisera le contenu), afin de tester une troisième voie.

Un point sera fait à nouveau sur cette question lors de la prochaine réunion ETR du 4 juin.

MISE EN SECURITE DES SITES :

Afin de se positionner avec plus d'objectivité, le comité directeur du CSR demande à l'ETR de lui proposer une grille de lecture des demandes de subvention concernant la mise en sécurité des sites.

La fiche DIII du mémento du dirigeant est utilisée comme référence à la réflexion.

L'ensemble des participants s'accorde sur les points suivants :

- le projet doit respecter la fiche DIII du mémento du dirigeant de la FFS.
- le dossier doit être déposé par un CDS.
- le projet doit avoir fait l'objet d'un vote au sein du comité directeur du CDS.
- La mise en sécurité des cavités ci-dessous peut être soutenue en priorité :
 - o cavités à enjeux sécuritaires et ou environnementaux.
 - o cavité pouvant se réaliser en traversée.
 - o les remontées de puits.
 - o les cavités écoles.

DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La date de la prochaine réunion est fixée au 4 juin de 8h30 à 11h00 sur le lieu du rassemblement régional des jeunes spéléologues de Midi Pyrénées.

Carole DESCHAMPS se charge de réserver une salle pour permettre la tenue de cette réunion.

PIECES JOINTES :

- Annuaire mis à jour.